



Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2020

Ordre du jour :

1. **Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2020 et des projets de procès-verbal des réunions jointes des 7,12 et 25 novembre 2019**
2. **Avis quant à la recevabilité des 7 nouvelles demandes de pétition publique suivantes :**
 - Demande de pétition publique 1475 - Consigne sur toutes sortes de bouteilles PET et canettes**
 - Demande de pétition publique 1476 - Modernisation de l'isolation thermique**
 - Demande de pétition publique 1477 - Frais d'agence immobilière**
 - Demande de pétition publique 1479 - Interdire de fumer à moins de 20 mètres des entrées des bâtiments et des bus / tram / etc. Cela doit s'arrêter partout dans Luxembourg.**
 - Demande de pétition publique 1481 - Pour le droit de vote des étrangers résidents en provenance de l'Union Européenne**
 - Demande de pétition publique 1482 - Animaux domestiques**
 - Demande de pétition publique 1483 - Luxembourg sans fourrure des animaux vivants !**
3. **Suivi des pétitions en cours d'instruction**
4. **Divers**
 - Pétitions 1301 et 1320 : Rappels pour une prise de position gouvernementale (suites à donner)**

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, Mme Octavie Modert, M. Marco Schank, M. Jeff Engelen remplaçant M. Gast Gibéryen, M. Yves Cruchten remplaçant Mme Lydia Mutsch

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Paul Galles, M. Gast Gibéryen, M. Marc Goergen, Mme Lydia Mutsch

M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2020 et des projets de procès-verbal des réunions jointes des 7,12 et 25 novembre 2019

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont approuvés.

Remarque :

Madame la Présidente Nancy Arendt rend les membres de la commission attentifs au fait que lors du débat public du 12 novembre 2019, il n'a pas été expressément mentionné dans les conclusions que la Commission des Pétitions soit associée à la réunion jointe des différentes commissions parlementaires concernées. Dès lors, le procès-verbal y relatif ne pouvait en faire mention. Toutefois, Madame la Présidente signale qu'en l'occurrence la Commission des Pétitions va s'associer à ladite réunion jointe. De manière générale, Madame la Présidente souligne que la Commission des Pétitions devra régulièrement être associée aux réunions jointes des différentes commissions qui assurent le suivi d'un débat public. Elle constate que tel est le souhait des membres de la Commission des Pétitions.

2. Avis quant à la recevabilité des 7 nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1475 - Consigne sur toutes sortes de bouteilles PET et canettes

Demande de pétition publique 1476 - Modernisation de l'isolation thermique

Demande de pétition publique 1477 - Frais d'agence immobilière

Demande de pétition publique 1479 - Interdire de fumer à moins de 20 mètres des entrées des bâtiments et des bus / tram / etc. Cela doit s'arrêter partout dans Luxembourg.

Demande de pétition publique 1481 - Pour le droit de vote des étrangers résidents en provenance de l'Union Européenne

Demande de pétition publique 1482 - Animaux domestiques

Demande de pétition publique 1483 - Luxembourg sans fourrure des animaux vivants !

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **1479** - Interdire de fumer à moins de 20 mètres des entrées des bâtiments et des bus / tram / etc. Cela doit s'arrêter partout dans Luxembourg.*

Dépôt: le 15.01.2020 à 23:02

Pétitionnaire: Elena Kazmina

*Demande de pétition publique **1481** - Pour le droit de vote des étrangers résidents en provenance de l'Union Européenne*

Dépôt: le 16.01.2020 à 19:41

Pétitionnaire: Miguel Dardenne

*Demande de pétition publique **1483** - Luxembourg sans fourrure des animaux vivants !*

Dépôt: le 20.01.2020 à 11:08

Pétitionnaire: Monique Klein

*Demande de pétition publique **1452** - Nouvelle Constitution : pour le maintien du référendum précédé d'une large campagne d'information et de consultation de citoyens*

Dépôt: le 05.12.2019 à 17:13

Pétitionnaire: Gary Kneip

AVIS NEGATIF

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité de la demande de pétition publique suivante :

*Demande de pétition publique **1475** - Consigne sur toutes sortes de bouteilles PET et canettes*

Dépôt: le 07.01.2020 à 15:52

Pétitionnaire: Paulo Dos Santos

Motivation :

Pétition similaire à la *pétition publique 1309 – Einwegpfand auf Plastikflaschen und Dosen*, déposée le 17.06.2019. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 164, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

A REFORMULER

Les textes des demandes de pétition publique suivantes sont à reformuler :

*Demande de pétition publique **1476** - Modernisation de l'isolation thermique*

Dépôt: le 07.01.2020 à 16:15

Pétitionnaire: Micael Cardoso

Motivation :

Les membres de la commission prient le pétitionnaire de préciser déjà dans l'intitulé qu'il vise les logements locatifs d'avant 1999. Il est également prié de supprimer la phrase " Le capitalisme en soi n'est pas un échec, mais notre société elle l'est", cette phrase étant jugée comme étant une affirmation gratuite à dissocier de l'objet de la pétition.

*Demande de pétition publique **1477** - Frais d'agence immobilière*

Dépôt: le 09.01.2020 à 17:45

Pétitionnaire: Micael Cardoso

Motivation :

Les membres de la commission prient le pétitionnaire de préciser l'intitulé et d'y indiquer que les frais d'agence immobilière devraient être limités au maximum à 50% d'un mois de loyer. De plus, il est prié de s'abstenir d'utiliser la notion "scénario fiscal à mule", qui est inadéquate.

*Demande de pétition publique **1482** - Animaux domestiques*

Dépôt: le 17.01.2020 à 11:56

Pétitionnaire: Ana Claudia Correia de Jesus

Motivation :

Les membres de la commission prient l'auteure de la pétition de préciser dans l'intitulé qu'elle vise à autoriser la garde des animaux domestiques dans des logements locatifs. De plus, elle est priée d'omettre la forme personnelle et de supprimer le terme "je".

Échange de vues

Concernant la **demande de pétition publique 1482** relative à l'imposition d'un droit des locataires de garder des animaux domestiques dans les lieux qu'ils louent à des propriétaires, Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo donne à considérer qu'une telle revendication affecte les droits découlant de la propriété privée qui sont garantis par la Constitution.

Au sujet de la **demande de pétition publique 1483**, les membres de la commission se demandent si l'auteure de la pétition revendique que les fourrures soient à prohiber dans leur ensemble ou si l'objet de la pétition se limite aux fourrures qui sont prélevées sur des animaux alors qu'ils sont encore vivants. Après un échange de vues, les membres de la commission constatent que l'auteure de la pétition est certes opposée à tout emploi de fourrures mais vise en particulier celles qui sont prélevées sur des animaux vivants. Il est décidé de rendre un avis favorable quant à la présente demande de pétition, sous réserve que la forme personnelle ainsi que le nom propre de la pétitionnaire soient supprimés du texte de la pétition.

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

EXAMEN DE 5 PÉTITIONS ORDINAIRES

Demande de pétition ordinaire 1471 - Smoking ban

Dépôt: le 26.12.2019 à 14:53

Pétitionnaire: Christine Insalaco

Le texte a été traduit en français par la pétitionnaire.

La commission adopte la présente pétition qui sera transmise au ministre compétent.

Demande de pétition ordinaire 1478 - Pétition contre l'ouverture des dimanches

Dépôt: le 08.01.2020 à 17:58

Pétitionnaire: Judite Maria Barros (ép. Cussenot)

La commission adopte la présente pétition qui sera transmise au ministre compétent.

Demande de pétition ordinaire 1480 - sans intitulé !

Dépôt: le 07.01.2020 à 10:27

Pétitionnaire: François Zeien

La présente demande est irrecevable, car elle ne répond pas aux critères formels qui permettraient de l'accepter (voir l'échange de vues ci-dessous)

Demande de pétition ordinaire 1484 - Einstellungsstopp für französische sowie deutsche Grenzgänger

Dépôt: le 17.01.2020 à 18:40

Pétitionnaire: Jean-Marc Calderoni

L'auteur de la présente demande est prié de reformuler le texte de sa pétition (voir l'échange de vues ci-dessous)

Demande de pétition ordinaire 1485 - Dépôt de pétition pour la reconnaissance et la prise en charge de la maladie et handicap E.H.S. électrosensible

Dépôt: le 20.01.2020 à 15:43

Pétitionnaire: Filipe Loureiro Marques Pinto

L'auteur de la présente demande est prié de reformuler le texte de sa pétition (voir l'échange de vues ci-dessous)

Échange de vues

Madame la Présidente remarque d'une manière générale que le nombre de demandes de pétitions ordinaires est en augmentation et que l'on assiste à un phénomène qui se caractérise par des textes soumis par les pétitionnaires ne correspondant de par leur forme absolument pas à des pétitions. Les formes utilisées varient ainsi d'une lettre ouverte à des textes criblés d'affirmations erronées. Madame la Présidente propose que la question du traitement de telles demandes de pétitions ordinaires soit discutée lors d'une réunion de la Commission des Pétitions qui sera consacrée aux procédures et aux critères d'admissibilité des pétitions. En particulier, Madame la Présidente propose de limiter éventuellement la longueur des textes qui peuvent être soumis en tant que pétition ordinaire.

En ce qui concerne la **demande de pétition ordinaire 1480**, les membres de la Commission des Pétitions conviennent qu'il ne s'agit pas d'une pétition au vu de la forme du texte qui représente une lettre ouverte. Lors de l'échange de vues, une question est soulevée pour savoir si l'on devrait contacter le pétitionnaire pour l'inciter à adopter une forme de présentation plus conforme. Il est finalement décidé de ne pas adopter la présente demande et d'en informer le pétitionnaire. Madame la Présidente propose de contacter personnellement l'auteur de la demande, qui, par ailleurs, a déjà essayé d'introduire d'autres pétitions ordinaires et publiques, et qui se heurte souvent à des questions de forme, en vue de lui expliquer ce en quoi consiste une pétition.

La demande de pétition ordinaire 1484 demande un arrêt des embauches de frontaliers français et allemands pour réagir apparemment de cette manière à l'encontre de revendications, provenant notamment de France et du maire de Metz, pour que le Grand-Duché verse des compensations financières aux pays d'origine desdits frontaliers. Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo précise que les revendications provenant notamment du maire de Metz suivent une autre logique et ont un autre fondement que les transferts financiers qui existent déjà entre le Grand-Duché et la Belgique. L'orateur signale de plus que la demande contenue dans la présente pétition va à l'encontre des traités de l'Union européenne et notamment à l'encontre du principe de libre circulation des travailleurs. Madame la Députée Octavie Modert soulève, au même titre que Madame la Présidente, que certaines formulations qu'utilise l'auteur de la pétition ne sont pas admissibles. Monsieur le Député Marc Hansen demande si la Commission des Pétitions est compétente pour instruire la présente pétition, alors qu'elle met en jeu un principe fondamental de l'Union européenne. Monsieur le Député Gusty Graas donne à considérer que même si l'objet de cette pétition est à rejeter, elle ne contient toutefois pas d'éléments qui permettraient de la refuser formellement. Monsieur le Député Marco Schank estime pourtant pour sa part que les propos contenus dans cette pétition sont, dans une certaine mesure, discriminatoires et il propose de ne pas l'adopter dans la forme actuelle. Monsieur le Député Gusty Graas est d'accord qu'il convient en effet de supprimer certaines affirmations que contient le texte de la pétition. Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo propose de saisir le service juridique de la Chambre des Députés en vue d'un avis sur la qualité discriminatoire du texte de cette pétition. Monsieur le Député Marco Schank rappelle qu'il appartient à la Conférence des Présidents de qualifier une pétition. Monsieur le Député André Bauler est du même avis, mais propose que l'auteur de la pétition doive d'abord être prié de reformuler son texte. Il est finalement décidé de demander au pétitionnaire de reformuler son texte et de vérifier ensuite, par les soins de la Conférence des Présidents, s'il est admissible ou s'il est de nature discriminatoire.

Concernant la **demande de pétition ordinaire 1485**, celle-ci présente un nombre de caractères très élevé. Il est tout de même proposé dans un premier temps que cette pétition soit transmise au ministre compétent. Sur intervention de Madame la Députée Octavie Modert, il est finalement décidé de demander d'abord à l'auteur de la pétition de la reformuler et de s'abstenir alors d'utiliser des affirmations dénigrantes et erronées.

VALIDATION DE SIGNATURES (SEUIL DES 4.500 SIGNATURES NON ATTEINT)

La commission a validé les signatures des pétitions suivantes :

Pétition publique 1430 - Gratuité du livre "Code de la route populaire"
signatures : 58

doublons : 0

*Pétition publique 1432 - Suppression des contrôles de vitesse automatisés –
Einstellung der stationären Geschwindigkeitskontrollen*

signatures : 278

doublons : 3

Pétition publique 1435 - Revalorisation du taux horaire en poste d'après-midi

signatures : 38

doublons : 1

Pétition publique 1436 - Pouvoir déduire fiscalement soit les factures du vétérinaire de nos amis animaux de compagnie que les dons faits aux asiles pour animaux ou aux organismes pour la protection des animaux

signatures : 387

doublons : 7

Pétition publique 1441 - Repousser de 60 à 70 ans l'examen médical obligatoire pour obtenir la prolongation de son permis de conduire

signatures : 88

doublons : 8

Pétition publique 1400 - Introduction de concepts tels que les zones à faibles émissions / zones à très faibles émissions / zones à zéro émission au Luxembourg

signatures : 47

doublons : 1

Pétition publique 1402 - Personnes endettées fortement étant au point de non-retour - Aide étatique au remboursement intégral de toutes leurs dettes

signatures : 18

doublons : 0

Pétition publique 1424 - Petition for safe cycling infrastructure in Luxembourg / Pétition pour une infrastructure cyclable sûre à Luxembourg

signatures : 310

doublons : 10

Pétition publique 1417 - (FR) Formaliser le statut de la langue anglaise au Grand-Duché et ouvrir certains domaines de la justice et de l'administration à l'anglais. (LU) De Status vum Engleschen zu Lëtzebuerg formaliséieren a verschidde Beräicher vun der Justiz a vun der Administratioun op Englesch accessibel maachen. (EN) Formalise the status of the English language in Luxembourg and open some areas of justice and administration to English. (DE) Den Status der englischen Sprache in Luxemburg festlegen und einige Bereiche der Justiz und der Verwaltung auch auf Englisch zugänglich machen.

signatures : 360

doublons : 4

DEMANDES DE RECLASSEMENT EN PETITIONS ORDINAIRES

Les pétitions publiques suivantes sont reclassées en pétitions ordinaires :

Pétition 1415 - Le suicide en lien avec l'activité professionnelle doit être reconnu comme un accident de travail

(240 signatures dont 4 sur papier)

Pétition 1421 - **Nouveau jour férié: le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas ! (4265 signatures dont 142 sur papier)**

Pétition 1425 - Verbindlech Gemengen a Nationalreferenden / Référendums communaux et nationaux contraignants / Verbindliche kommunale und nationale Referenden (96 signatures)

Pétition 1426 - Agressions et vols : Plus de mesures de sécurité pour tous les citoyens contre les agressions et les vols (1101 dont 12 sur papier)

CLOTURES

Les membres de la Commission des Pétitions décident de clôturer les pétitions suivantes :

Les pétitionnaires des pétitions suivantes n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale

Pétition 1021 - Lac de loisirs sur le Plateau du Kirchberg

Pétition 1269 - Consultation de la population via référendum quant au choix du maintien définitif de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été dès 2021

Pétition 1271 - Sanctions pour les publicités déposées dans les boîtes aux lettres

Pétition 1299 - Instauration d'une police volontaire / Eng fräiwëlleg Police schafen zu Lëtzebuerg

PRISES DE POSITION DU GOUVERNEMENT

Les membres de la Commission des Pétitions prennent acte des prises de position gouvernementales suivantes :

Pétition 1313 - L'obligation pour toute personne qui veut passer le permis de conduire d'avoir une formation premier secouriste

Prise de position du 15 janvier 2020 de la part du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Pétition 1318 - Pour la mise en place d'une loi contre le harcèlement moral (mobbing) au Luxembourg / Fir d'Mise en place vun engem Gesetz géint moralesch Belästegung op der Aarbechtsplaatz (mobbing) zu Lëtzebuerg

Prise de position du 15 janvier 2020 de la part du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

Pétition 1322 - POUR L'OCTROI IMMEDIAT DE LA CLASSE 2 AUX FAMILLES MONOPARENTALES

Prise de position du 9 janvier 2020 de la part du Ministre des Finances

Pétition 1388 - Combattre plus effectivement avec des moyens concrets la violence conjugale

Prise de position commune du 15 janvier 2020 de la part de la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Ministre de la Justice

4. Divers

- Pétitions 1301 et 1320 : Rappels pour une prise de position gouvernementale (suites à donner)

Madame la Présidente informe les membres de la commission que des rappels ont été lancés pour recevoir une prise de position gouvernementale au sujet de la pétition 1301 - *Fir eng sécher an direkt Verkéiersubannung vun der N10 un d'N7 zu Maarnich beim Geschäftszenter* et de la pétition 1320 - *Schoulfräi am ganze Land ab 30 Grad*.

Concernant la pétition 1301, une réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics est arrivée le 28 janvier 2020 au secrétariat de la commission. Concernant la pétition 1320, une réponse est toujours attendue et il faudra, le cas échéant, inviter le ministre compétent pour une prise de position orale à une réunion de la Commission des Pétitions.

*

Concernant le rapport annuel 2018 du Médiateur, Madame la Présidente informe la commission que plusieurs propositions de date ont été soumises à Madame le Médiateur en vue d'une présentation de son rapport devant l'ensemble des commissions parlementaires. Les dates en question sont le 26 février 2020 et les 4, 11 et 18 mars 2020. Après la présentation du rapport 2018, un rapporteur sera désigné parmi les rangs de l'opposition parlementaire en vue de préparer un débat d'orientation sur le rapport annuel 2018 de l'Ombudsman.

*

Concernant l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission des Pétitions, prévue pour le 5 février 2020, Madame la Présidente propose de se limiter à des propositions d'améliorations pour les pétitionnaires en ce qui concerne le site internet et le formulaire à utiliser pour déposer une pétition. D'autres aspects d'améliorations ou relatifs aux procédures seront traités ultérieurement. Madame la Présidente signale que les ministres sollicités pour une prise de position à la suite des débats publics, n'ont pas encore pu y répondre. Or, il serait utile pour procéder à une évaluation complète des débats, de disposer de ces informations. De plus, Madame la Présidente constate que certains membres de la Commission de Pétitions ne pourront pas participer à la réunion du 5 février 2020, alors qu'il serait utile qu'ils soient présents lorsque l'on traitera des questions de procédures. Pour ce qui est des questions à traiter lors de la réunion du 5 février 2020, Madame la Présidente évoque la question du Captcha et celle des e-mails que les pétitionnaires et les signataires des pétitions publiques doivent activer pour valider leur démarche. Elle pose la question de la langue à retenir pour indiquer que les pétitionnaires doivent soumettre un intitulé, un but ainsi qu'une motivation de leur pétition. L'oratrice évoque encore la question récurrente de l'emploi de la forme personnelle et des intitulés incomplets.

Madame la Présidente souhaite encore associer des membres des services techniques de la Chambre des Députés à la réunion du 5 février 2020 afin d'évoquer avec eux les réflexions de la commission, notamment en ce qui concerne le captcha et la possibilité de développer une « app ».

En ce qui concerne la suite de la démarche, Madame la Présidente propose qu'après la réunion du 5 février 2020 une réunion doive être consacrée à l'évaluation des travaux de la commission, notamment en ce qui concerne la tenue des débats publics. Ensuite, il s'agira de communiquer les résultats obtenus. Par après, un travail sur les critères et les procédures est à envisager.

Madame la Présidente informe finalement que la dernière pétition ayant franchi le seuil des 4.500 signatures était la pétition 1329 – *Gratis Transport pour les personnes à mobilité réduite*, qui fut déposée le 4 juillet 2019. L'oratrice estime que depuis lors une très longue période s'est écoulée où le seuil ne fut plus atteint. Elle évoque encore le problème particulier de certaines pétitions qui sont l'objet de risée dans la presse.

*

Madame la Députée Octavie Modert et Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf signalent que le projet de lettre distribué séance tenante et adressé au SYVICOL devrait plutôt être adressé au Ministère de l'Intérieur. Cette lettre s'enquiert sur les pratiques et le suivi réservés au niveau communal aux pétitions, notamment celles que la Commission des Pétitions transmet aux administrations communales, si la commission n'est elle-même pas compétente et si l'objet d'une pétition concerne une question d'ordre communal. Les deux orateurs proposent encore de reformuler le projet de lettre pour éviter l'impression que la commission ne sache pas qu'une procédure n'existe pas au niveau communal.

*

Une réunion de la Commission des Pétitions, consacrée à l'examen de nouvelles pétitions et aux suites à donner aux pétitions en cours, est fixée au 12 février 2020 à 10:30 heures.

Luxembourg, le 4 février 2020

Le Secrétaire-administrateur,
Joé Spier

La Présidente de la Commission des Pétitions,
Nancy Arendt épouse Kemp